

Syndicat mixte Doubs Très Haut Débit
6 rue du collège – 25800 Valdahon

Compte-rendu du Comité syndical

Séance du : 16 septembre 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le seize septembre, les membres du Comité syndical du Syndicat mixte Doubs Très Haut Débit, régulièrement convoqué, se sont réunis au siège du Département du Doubs, au 7 avenue de la Gare d'Eau à Besançon, lieu choisi par le Comité, sous la présidence provisoire de M. Michel BEUQUE, doyen d'âge de l'assemblée, jusqu'à l'élection du nouveau Président, puis de M. Denis LEROUX.

Appel nominal

Collège Département

Titulaires votants : M. Claude DALLAVALLE, M. Jean-Luc GUYON, M. Raphaël KRUCIEN, M. Denis LEROUX, Mme Valérie MAILLARD, M. Thierry MAIRE DU POSET, M. Christian METHOT, Mme Géraldine TISSOT-TRULLARD.

Suppléants votants :

Suppléants non votants : Mme Patricia LIME-VIEILLE, Mme Florence ROGEBOZ.

Ont donné pouvoir :

Collège EPCI

Titulaires votants : M. Didier AUBRY, M. Michel BEUQUE, M. Yves BRAND, M. Michel CLAUDE, M. François CUCHEROUSET, M. Florian GAIFFE, M. Philippe MARECHAL, M. Benoit PARENT, M. André PARROT, M. Thierry VERNEY.

Suppléants votants : M. Jean-Yves BOUVERET, M. Patrick LECHINE, M. Romain VERMOT.

Suppléants non votants : Mme Carole REVILLOT.

Ont donné pouvoir :

Membre associé :

Etaient également présents

M. Gunther BAEKELANDT, *DUN adjoint, Conseil départemental du Doubs* ; M. Guy LORENZELLI, *Payeur départemental* ; M. Thomas MARGOGNE, *Directeur, Doubs La Fibre (au point n°9)* ; M. Jean-Louis CHAUVIN, *Doubs Très Haut Débit* ; M. Cyril PHILIPPONNAT, *Doubs Très Haut Débit* ; Mme Catherine MOINE, *Doubs Très Haut Débit* ; M. Johan THIENARD, *Doubs Très Haut Débit*.

Secrétaire de séance : M. VERMOT

Les convocations ont été légalement adressées le 15 septembre 2020.

L'ordre du jour était le suivant :

1. Installation du Comité syndical
2. Election du Président
3. Election des Vice-présidents et installation du bureau
4. Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres

5. Désignation des membres de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP)
6. Désignation des membres de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL)
7. Délégations au Président
8. Approbation du PV du Comité syndical du 22 mars 2021
9. Rapport annuel de la Régie 2020
10. Point sur les tractations avec Altitude Infra.
11. Informations diverses

La séance est ouverte à 19h05

1. Installations du Comité syndical

M. BEUQUE, doyen d'âge de l'assemblée, est appelé à présider la séance et à installer le nouveau Comité syndical suite au renouvellement du collège « Département » :

Collège Département

Titulaire	Suppléant
CHARLET Damien	CHOUX Monique
DALLAVALLE Claude	LEROY Géraldine
GUYON Jean-Luc	LIME-VIEILLE Patricia
KRUCIEN Raphaël	DURAI Marie-Christine
LEROUX Denis	ALPY Philippe
MAILLARD Valérie	VERNIER Thierry
MAIRE DU POSET Thierry	DALPHIN Marie-Laure
METHOT Christian	ROGEBOSZ Florence
TISSOT-TRULLARD Géraldine	BORGERHOFF Priscilla
VIVOT Romuald	BEAUDREY Bruno

Collège EPCI

Dénomination	TITULAIRE	SUPPLEANT
CC Altitude 800	Marc SAULNIER	Claude COURVOISIER

CC des Deux Vallées Vertes	André PARROT	Philippe JANUEL
CC Doubs Baumois	Benoît PARENT	Christian RETORNAZ
CC du Grand Pontarlier	Michel CLAUDE	Daniel DEFRASNE
CC des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Didier MINNITI	Jean-Yves BOUVERET
CC Loue Lison	Philippe MARECHAL	Sébastien LAITHIER
CC de Montbenoît	Lucien BENMEHAL	Laetitia LAMBERT
CC du Pays de Maïche	Thierry VERNEY	Pascal GODIN
CC du Pays de Sancey-Belleherbe	Yves BRAND	Christian HERARD
CC du Pays de Villersexel	Ghislaine VUILLIER	Jean-Jacques BESSON
CC du Plateau de Frasne et du Val du Drugeon	Michel BEUQUE	Christophe ANDRE
CC du Plateau du Russey	Florian GAIFFE	Carole REVILLOT
CC des Portes du Haut-Doubs	François CUCHEROUSSET	Daniel FLEURY
CC du Val Marnaysien	Didier AUBRY	Patrick HUMBERT
CC du Val de Morteau	Pierre VAUFREY	Romain VERMOT
Pays de Montbéliard Agglomération	Nicolas PACQUOT	Patrick LECHINE

Membre associé :

Grand Besançon Métropole	Sébastien COUDRY
---------------------------------	------------------

M. BEUQUE vérifie et confirme que les conditions de quorum sont atteintes dans les deux collèges.

M. VERMOT est désigné Secrétaire de séance.

2. Election du Président – Délibération n°13-2021

L'assemblée désigne deux assesseurs, MM. VERNEY et MARECHAL pour procéder aux opérations de vote.

M. BEUQUE rappelle qu'en application des statuts du Syndicat et du CGCT, le Président est élu au scrutin secret, uninominal et à la majorité absolue parmi les membres de l'assemblée délibérante réunis en un seul collège.

Conformément à l'article n°10 des statuts, le collège « Département » présente la candidature de M. LEROUX.

Au premier tour de scrutin, M. Denis LEROUX est élu Président à l'unanimité des 21 délégués votants de l'assemblée.

3. Election des Vice-présidents et installation du bureau – Délibération n°14-2021

M. LEROUX indique que, conformément à l'article n°11 des statuts du Syndicat, le Bureau est composé de 5 Vice-présidents, 2 issus du collège Département et 3 issus du collège « EPCI ». Ils sont élus successivement au scrutin secret, uninominal et à la majorité absolue parmi les membres de l'assemblée délibérante réunis en un seul collège.

MM. VAUFREY, MARECHAL et BRAND sont les uniques candidats respectivement à la 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} vice-présidence.

M. LEROUX présente, pour le compte du collège « Département », les candidatures de MM. MAIRE DU POSET et DALLAVALLE, à la 1^{ère} et la 2^{ème} vice-présidence. MM. MAIRE DU POSET et DALLAVALLE sont respectivement les uniques candidats pour celles-ci.

Au premier tour de scrutin, M. Thierry MAIRE DU POSET est élu premier Vice-président à l'unanimité des délégués votants de l'assemblée.

Au premier tour de scrutin, M. Claude DALLAVALLE est élu deuxième Vice-président à l'unanimité des délégués votants de l'assemblée.

Au premier tour de scrutin, M. Pierre VAUFREY est élu troisième Vice-président à l'unanimité des délégués votants de l'assemblée.

Au premier tour de scrutin, M. Philippe MARECHAL est élu quatrième Vice-président à l'unanimité des délégués votants de l'assemblée.

Au premier tour de scrutin, M. Yves BRAND est élu cinquième Vice-président à l'unanimité des délégués votants de l'assemblée.

4. Election des membres de la commission d'appel d'offres (CAO) – Délibération n°15-2021

En application des articles L1414-2 et L1411-5 du CGCT, la Commission d'appel d'offres est composée du Président, de cinq membres titulaires et cinq membres suppléants élus au sein de l'assemblée délibérante à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Après appel à candidature, une seule liste est présentée.

Comme l'y autorise l'article L2121-21 du CGCT en pareil cas, le Comité syndical décide à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour cette élection.

Sont ainsi élus à l'unanimité des suffrages :

- **Membres titulaires**
 - **pour le collège « Département » :**
 - **M. Claude DALLAVALLE**
 - **M. Thierry MAIRE DU POSET**
 - **pour le collège « EPCI » :**
 - **M. Didier AUBRY**
 - **M. Lucien BENMEHAL**
 - **M. André PARROT**
- **Membres suppléants :**
 - **pour le collège « Département » :**
 - **Mme Géraldine TISSOT-TRULLARD**
 - **M. Christian METHOT**
 - **pour le collège « EPCI » :**
 - **M. Benoit PARENT**
 - **M. Florian GAIFFE**
 - **M. Thierry VERNEY**

5. Election des membres de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP) – Délibération n°16-2021

En application de l'article L.1411-5 du CGCT, la commission d'ouverture des plis ou commission de délégation de service public est composée du Président, de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants élus au sein de l'assemblée délibérante à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Après appel à candidature, une seule liste est présentée.

Comme l'y autorise l'article L2121-21 du CGCT en pareil cas, le Comité syndical décide à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour cette élection.

Sont ainsi élus à l'unanimité des suffrages :

- **Membres titulaires**
 - **pour le collège « Département » :**
 - **M. Claude DALLAVALLE**
 - **M. MAIRE DU POSET**
 - **pour le collège « EPCI » :**
 - **M. Didier AUBRY**
 - **M. Lucien BENMEHAL**
 - **M. André PARROT**
- **Membres suppléants :**
 - **pour le collège « Département » :**
 - **Mme Géraldine TISSOT-TRULLARD**
 - **M. Christian METHOT**

- **pour le collège « EPCI » :**
 - **M. Benoit PARENT**
 - **M. Florian GAIFFE**
 - **M. Thierry VERNEY**

6. Election des membres de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) – Délibération n°17-2021

Conformément à l'article L1413-1, le Syndicat dispose d'une commission consultative des services publics locaux (CCSPL) composée des membres de l'assemblée délibérante, désignés dans le respect du principe de la représentation proportionnelle, et des représentants des usagers du service public concerné, nommés par l'assemblée délibérante.

A l'unanimité, la Commission consultative des services publics locaux est ainsi constituée :

Président : M. Denis LEROUX

Elus :

- ***M. Lucien BENMEHAL***
- ***M. Claude DALLAVALLE***
- ***M. Thierry VERNEY***
- ***Mme Florence ROCHEBOZ***

Représentants des usagers des services rendus par le réseau syndical :

- ***UFC Que choisir***
- ***Association des Opérateurs Télécoms Alternatifs (AOTA)***

7. Délégations au Président – Délibération n°18-2021

A l'unanimité, le Comité syndical attribue à M. Denis LEROUX en tant que Président du Syndicat les délégations suivantes :

- ***procéder, pour la durée du mandat et dans la limite des crédits inscrits au budget, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus au budget et à renégocier tout emprunt s'il le juge souhaitable ;***
- ***prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;***
- ***passer les contrats d'assurances, avenants ainsi que, le cas échéant, les résilier ; accepter le montant de l'indemnisation proposée par les compagnies d'assurances suite à un sinistre ;***
- ***signer toutes conventions et avenants à celles-ci intéressant l'objet du Syndicat, conclues sans effet financier direct ou indirect pour celui-ci ; ou***

ayant pour objet la perception d'une recette ; ou dont les engagements financiers directs et indirects en son nom ou en qualité de délégataire sont inférieurs ou égaux à 90 000 €HT ;

- **intenter, au nom du Syndicat, toutes actions en justice ou défendre le Syndicat dans toutes les actions intentées contre lui, sans restriction sur le mode d'intervention ni le champ d'application ; le Président aura ainsi délégation pour accomplir tous les actes nécessaires et notamment procéder à la désignation d'un avocat ; fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;**
- **conformément à la délibération du 21 décembre 2016 relative à la gestion de la gestion du personnel de droit privé et des fonctionnaires mis à disposition ou détachés, prendre toutes les dispositions nécessaires à la gestion du personnel de droit privé du Syndicat et, lorsque cela est nécessaire et ne relève pas de l'autorité territoriale, des fonctionnaires mis à disposition ou détachés.**

Le Président sera en outre autorisé à signer tout document intervenant dans le cadre de ces diverses délégations.

8. Approbation du Procès-verbal du comité syndical du 22 mars 2021 – Délibération n°19-2021

Le procès-verbal du Comité syndical du 22 mars 2021 ne fait l'objet d'aucune remarque et est adopté à l'unanimité.

9. Rapport annuel 2020 de la DSP en Régie intéressée – Délibération n°20-2021

Les élus du Comité syndical prennent acte de la présentation du rapport annuel 2020 de la délégation de service public d'exploitation du réseau THD du Doubs en régie intéressée.

M. GUYON quitte la salle à 20h30

10. Point sur les tractations avec Altitude Infra

Ce point n'a pas fait l'objet d'une délibération.

M. MARECHAL quitte la salle à 20h45.

11. Information diverses

Ces points n'ont pas fait l'objet d'une délibération.

L'ordre du jour étant épuisé, **M. LEROUX lève la séance à 21h05.**

**Le Président du Syndicat mixte
Doubs Très Haut Débit**

Denis LEROUX

Délibérations adoptées :

n°13-2021 : Election du Président

n°14-2021 : Election des Vice-présidents et installation du bureau

n°15-2021 : Désignation des membres de la commission d'appel d'offres

n°16-2021 : Désignation des membres de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP)

n°17-2021 : Désignation des membres de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL)

n°18-2021 : Délégations au Président

n°19-2021 : Approbation du Procès-verbal du Comité syndical du 22 mars 2021

n°20-2021 : Rapport annuel 2020 de la DSP en Régie intéressée